

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 15

Artikel: Les services derrière le front [Fortsetzung]
Autor: Secrétan, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été tentée à plusieurs reprises chez nous, sans succès, heureusement.

Rapprochons-le du plan de campagne terroriste présenté par le camarade Robert Grimm, conseiller national, à une réunion du parti socialiste à Berne (1 à 3 mars 1918):

1. Agitation générale par une campagne d'assemblées populaires, de manifestations de presse, de brochures d'appels.

2. Accroissement de l'agitation par des manifestations pendant les heures de travail.

3. Accroissement de l'action par la grève générale à durée limitée et, éventuellement, par sa répétition.

4. Grève générale illimitée ouvrant la période de lutte révolutionnaire et de guerre civile.

On peut admirer la courbe ascendante de ce programme. Adopté à la réunion socialiste de Berne, il a gardé toute son actualité. Nicole, à Genève, l'appliquait ponctuellement et scrupuleusement. Il allait s'attaquer au point 3, lorsqu'il fut arrêté au sortir de son bain et dut interrompre momentanément son activité. Il l'a reprise depuis.

Il serait également intéressant de relire les instructions données à la mission soviétique à Berne, en 1918, par Lénine, Trotzky, Koosky, Radek et Tchitchérine.

1. Dans le domaine des relations internationales: appuyer les mouvements chauvinistes et les conflits nationaux. Provoquer l'agitation, afin d'obtenir des conflits internationaux. Préparer des attentats sur les représentants et puissances étrangères.

2. Dans le domaine de la politique intérieure: agitation antigouvernementale; grèves générales et partielles; détérioration du matériel et de l'outillage; faciliter les coups d'Etat.

3. Domaine économique: grèves de chemin de fer, désorganisation des transports; troubler le ravitaillement des villes; inonder le marché de faux billets de banque.

4. Domaine militaire: propagande dans les troupes, créer des conflits entre officiers et soldats, des attentats contre les officiers supérieurs. Détériorer le matériel de guerre. Organiser des impôts clandestins d'armes et munitions.

5. Espionnage: stratégique et tactique dans l'armée, les forteresses, les usines. Rapport sur l'esprit des troupes, front et arrière.

Il y a de quoi être édifié. Et peut-on penser sans frémir qu'actuellement Genève herberge, au nom de la paix et du bonheur universel, l'un des auteurs de ce plan, le camarade Radek!

Et, pour terminer, un coup d'œil sur le « Projet d'instructions générales après la Révolution en Suisse » que Lénine envoya à l'ambassadeur russe à Berne, en 1918. Cette lecture nous permettra de voir ce qui nous attendait en 1918, si notre armée n'avait pas été là pour barrer la route à la vague rouge; ce qui nous attend si nous ne savons pas veiller lorsqu'il en est encore temps:

1. La Suisse sera proclamée république fédérative des Soviets.

2. Deux soviets principaux, chacun de 300 hommes, celui des soldats et celui des ouvriers, se formeront immédiatement à Berne et à Zurich. En outre des soviets locaux seront formés dans tout le pays.

3. On occupera les frontières, les chemins de fer, les arsenaux, les usines militaires et autres, les postes, le télégraphe, le téléphone, les banques, les rédactions de journaux bourgeois.

4. On surveillera étroitement les ambassades, les consulats des pays de l'Entente. Défense absolue à qui que ce soit d'y chercher refuge.

5. Berne, Zurich et toutes les villes occupées par nos forces seront déclarées en état de siège. Des cours martiales y siègeront.

6. Seront arrêtés et gardés comme otages: Le Conseil fédéral in-corpore, les présidents du Conseil national et du Conseil des Etats, des cours de justice; les fonctionnaires les plus en vue, leurs femmes et leurs enfants dès l'âge de 16 ans; le général, son chef d'état-major, les commandants de corps, de division, de brigade, de régiment, de bataillon; les directeurs de journaux et rédacteurs des principaux journaux bourgeois.

Le nombre des otages ne sera pas inférieur à 2000. A toute velléité de résistance, ils seront immédiatement exécutés en place publique.

Suivent des articles ayant trait aux perquisitions, à la formation de soviets, à la formation de la nouvelle armée rouge, etc. Enfin:

14. La légation des Soviets à Berne donnera tout son appui moral et matériel au comité central.

Les « meneurs nationaux » pouvaient modifier ce plan, d'entente avec le camarade Radek.

Sans commentaires!

Concluons. Le danger est là, menaçant; les avant-gardes rouges sont dans la place, actives, prêtes à obéir au premier ordre venu de Moscou. Certes, des mesures énergiques ont été prises depuis 1932, et d'autres suivront, espérons-le du moins. Mais Nicole est libre et a repris avec plus de virulence que jamais sa campagne de haine; mais, à Genève, une délégation soviétique est installée et travaille. Sa présence chez nous est une épée de Damoclès suspendue sur nos têtes. Mais, dans toute la Suisse, on travaille les masses, on les excite, on les échauffe. Dans nos journaux bourgeois, on s'inquiète de ce qui se passe dans Zurich la Rouge. Partout on attaque l'Armée, gardienne de nos libertés, le plus sûr soutien de notre démocratie. Dans les usines, dans les chantiers, à l'école, à la caserne, partout, une propagande intense se fait, favorisée par la situation économique où nous nous débattons. Où allons-nous? Question angoissante et qui vous serre le cœur. Certains prédisent la fin de notre démocratie. Serait-il vrai cet appel qu'adressait aux ouvriers suisses le parti socialiste: « Déjà rougeoit à l'horizon la révolution prochaine de l'Europe centrale; l'incendie libérateur va consommer tout entier l'édifice vermoulu et ruisselant de sang du monde capitaliste. Ouvriers suisses! Montrez que vous êtes décidés à revendiquer au sein de la nouvelle Internationale la place qui vous revient! »

Non. Tant qu'en Suisse il y aura une Armée; tant que cette Armée sera composée de citoyens conscients de la haute et noble tâche qu'est la leur, la Suisse vivra et continuera à jouer le rôle qu'elle tient actuellement dans le monde. C'est sur nous, soldats, que le pays compte et qu'il comptera toujours; c'est vers nous, quoiqu'en disent certains phraseurs, qu'il se tourne dans ses heures difficiles. A nous de veiller; à nous de maintenir haut et ferme le Drapeau qui nous a été confié. Tant que nous serons là, fermes et décidés à la lutte, la vague rouge sera impuissante. La Patrie qui met son espoir dans son Armée peut compter sur elle: Elle ne sera pas trompée.

Lt. J. Calpini.

Les services derrière le front

par le major d'E. M. G. Roger Secrétan

(Suite)

4. Chevaux.

L'évacuation des chevaux et des mulets s'effectue différemment selon qu'il s'agit d'animaux blessés ou malades, demandant par conséquent des soins médicaux, ou de bêtes à redresser.

Ces dernières sont dirigées sur le *Dépôt mobile de chevaux* de la division, tandis que les malades et les blessés sont évacués sur les infirmeries vétérinaires de l'intérieur. L'évacuation en question se fait par les soins du *Poste de ralliement de chevaux*. Le poste — ou les détachements qu'il place dans le terrain — donnent les premiers soins aux chevaux blessés et les conduisent à une gare d'embarquement, où les infirmeries vétérinaires d'armée en font prendre livraison.

Quant au remplacement des chevaux et mulets évacués, il est opéré par le *Dépôt mobile*, réservoir de la division.

Le dépôt mobile rentre dans le service du Chef du parc et du train de la division, le poste de ralliement de chevaux dans celui du vétérinaire de division.

Le dépôt mobile et le poste de ralliement disposent, chacun, de la valeur d'un escadron de Landwehr. Chaque division a, en effet, quatre escadrons de Lw. (non montés). A la mobilisation, on trie les cavaliers selon leurs capacités. Les hommes qui ont conservé des aptitudes équestres sont attribués au dépôt mobile, ceux qui sont capables de soigner les chevaux vont au poste de ralliement; les autres constituent la police des routes, dont il sera question plus bas (n° 7).

5. Autos.

L'évacuation des véhicules à moteur détériorés, le remplacement des véhicules et des pièces détachées et le ravitaillement en carburants sont réglés par le Cdt. de Div., sur proposition de son chef du service des autos.

Ici, comme pour les chevaux, la division est suivie de son dépôt, lequel constitue en même temps une infirmerie. Cet organe s'appelle le *Parc mobile auto*. Il reçoit les véhicules défectueux, les répare ou, en cas d'avarie trop grave, les envoie à l'un des ateliers de réparation de l'armée. Il assure, en outre, au moyen de sa réserve, le remplacement des voitures et camions évacués, des bandages et des pièces détachées.

Le ravitaillement en carburants se fait, suivant le cas, soit par achat sur place, auprès des colonnes privées ou des dépôts officiels, soit par wagons-citernes, envoyés de l'intérieur. L'endroit où la division prend possession des dits wagons s'appelle: place d'échange (comme pour les munitions et les vivres). Le transport de l'essence, de cette place jusqu'aux troupes, est assuré par des *camions citernes*, dépendant du Groupe de camions de la division. L'ordre de division fixe le circuit, journalier ou périodique, des camions-citernes. Les véhicules des troupes viendront s'approvisionner à l'une des haltes que feront les camions-citernes.

6. Prisonniers.

Les troupes combattantes amènent les prisonniers en des points que fixe un ordre, et les remettent à des détachements de réception formés, suivant le cas, d'hommes de l'élite ou de la Landwehr, plus généralement de subdivisions de Landsturm. De là, les prisonniers sont conduits dans les dépôts.

7. Les routes.

L'importance des routes pour les services derrière le front n'a pas besoin d'être démontrée longuement. Une fois la dernière station de chemin de fer dépassée, les ravitaillements et les évacuations ne peuvent, en effet, s'opérer que par les routes (nous faisons abstraction des avions, dont le rendement est, pour le moment, très limité à cet égard). Les routes seront donc mises à contribution dans une mesure dont les manœuvres ne sauraient nous donner une idée, puisque les exercices de paix ne mettent pas en ligne toutes les unités d'une divi-

sion, que le ravitaillement en munitions est absent et qu'il n'y a pas de blessés. L'emploi des routes devient, d'autre part, toujours plus intense, au fur et à mesure de l'introduction d'armes et de matériel nouveaux (mitrailleuses et F.M., gros mangeurs de munition, artillerie lourde, etc.). Enfin, la motorisation d'une partie de l'armée a encore compliqué le problème, par l'introduction d'un nouvel élément à vitesse de marche propre, doué d'une capacité considérable d'usure des routes. Les questions qui se posent en matière de routes peuvent être classées sous deux rubriques: circulation sur les routes — entretien des routes.

1° La circulation est réglée, pour chaque route importante, par les ordres du Cdt. de div., du Cdt. de brigade combinée, éventuellement du Cdt. de régiment auquel le secteur est attribué. Ce commandant dispose d'officiers du train, d'officiers auto, etc., et d'un Détachement de *police des routes*. Le dit détachement, de la force d'environ deux escadrons, est composé de dragons de Lw. (voir plus haut, sous chiffre 4). Groupée le long de la voie principale ou répartie aux brigades et régiments, la police des routes reçoit des consignes variées. Elle sera, par exemple, représentée aux bifurcations et carrefours délicats, où les colonnes risqueraient de s'égarer, notamment de nuit (spécialement dans les villes, dans les bois et en montagne). Les hommes de la police des routes jouent alors le rôle de poteaux indicateurs, mais de poteaux indicateurs vivants et intelligents. La police des routes remplit également des missions importantes, lorsque le commandement a été amené à prescrire, sur certains tronçons, le sens unique ou le sens alterné. Pour les ravitaillements et les évacuations, on recherche, en effet, toujours le sens unique, ou giratoire, comme dans les grandes villes; on s'efforce de réserver, dans chaque secteur, une route pour le courant montant et une autre route pour le courant descendant; car les croisements de colonnes hippo- ou automobiles et de bêtes de somme ne sont pas toujours aisés; ils deviennent délicats de nuit, même sur les grandes routes, et ils sont le plus souvent exclus en montagne. Or le circuit, à sens unique de chaque côté, supprime la difficulté. Encore faut-il qu'il soit respecté, sous peine de désordres graves. La police des routes est là pour y veiller de façon inflexible. Le sens alterné s'impose, dans le même cas, lorsqu'il n'est pas possible d'organiser un circuit; l'ordre prévoit alors que la route sera ouverte, par exemple, de 2400 à 0600 pour la montée, de 0600 à 1200 pour la descente, de 1200 à 1800 pour la montée, et ainsi de suite. Les détachements de police des routes ont pour mission de faire respecter cet ordre; ils sont les gendarmes et les gardes-barrières de la route.

2° Mais cette circulation intense ne tardera pas à user la route. Il faut donc prévoir et organiser sa remise en état. La division constitue, à cet effet, des *détachements d'entretien des routes*, qui sont formés, normalement, de pionniers des services complémentaires, encadrés par des Cp. de sapeurs et dirigés, le cas échéant, par des officiers ingénieurs.

Conclusions.

Nous avons jeté un coup d'œil, nécessairement superficiel, sur le jeu complexe et varié des divers services derrière le front. Ces problèmes sont de nature à intéresser les sous-officiers de toutes armes. Il est bon, en effet, que les combattants sachent ce qui se passe derrière leur dos, qu'ils évaluent la somme d'efforts individuels et collectifs, d'énergie et souvent même de courage déployée pour les servir, enfin qu'ils réalisent l'importance du travail de direction et d'organisation dans un domaine essentiellement technique comme celui-ci.

Ce travail est la tâche d'officiers supérieurs attachés aux états-majors de division et de brigade, et que l'on appelle, d'un terme générique, les chefs de service (médecin, vétérinaire, commissaire des guerres, chef du service, des autos, officier du parc, officier du train, de division ou de brigade). Il appartient à chacun de ces officiers, sur qui pèse une lourde responsabilité, de se renseigner, de prévoir, d'étudier et de formuler au commandant des propositions pour l'aménagement de son service, et pour sa transformation, au fur et à mesure des événements. Les propositions se traduisent par des ordres des commandants.

Mais, auparavant, les propositions des chefs de service devront être examinées, confrontées et coordonnées par le commandement. En effet, il ne suffit pas que les services soient parfaitement organisés au point de vue technique. Encore faut-il qu'ils s'harmonisent avec l'idée de manœuvre du chef et qu'ils ne se gênent pas les uns les autres. Ce travail de coordination est l'œuvre de l'officier d'état-major général. L'officier d'E.-M. G., dépositaire de la pensée de son commandant, dira si les propositions des chefs de service peuvent être admises ou si certaines d'entre elles doivent être modifiées. Le choix des places de ravitaillement et les heures de ravitaillement, par exemple, sont souvent dominées par des nécessités tactiques. D'autre part, si les services étaient indépendants les uns des autres, chacun demanderait naturellement pour lui les meilleures routes, les meilleurs emplacements et les meilleures heures. Or il n'est pas possible de satisfaire des prétentions contradictoires. Le point de vue de l'ensemble et l'élément opératif se combinent ici avec les considérations purement techniques. L'exécutant, lui, ne se rend généralement pas compte de ces servitudes inéluctables; le tringlot d'un train de ravitaillement s'étonnera, par exemple, de devoir aller si en arrière, à la rencontre des rapides camions du groupe de subsistances. Qu'il se dise avec confiance que, s'il en est ainsi, c'est qu'il n'y avait certainement pas moyen de faire autrement. L'armée moderne est une machine compliquée, dont les éléments, solidaires les uns des autres, doivent jouer harmonieusement au prix de concessions réciproques.

Il n'est pas inutile non plus, en terminant, de souligner l'importance et la noblesse de la tâche qui attend les services derrière le front. Les combattants de l'élite voient volontiers dans tout homme de l'arrière un embusqué. Et celui-ci, une fois venu l'âge de la Landwehr, versé dans une unité dont il n'avait peut-être jamais entendu prononcer le nom, a facilement tendance à considérer sa mission proprement militaire comme terminée. Il n'en est rien. En guerre, le front serait vite désarmé, affamé et décimé par la maladie si, avec la régularité d'une machine et la souplesse d'un organisme vivant, le vaste système des ravitaillements et des évacuations ne continuait pas à fonctionner, jour et nuit, semaine après semaine. Honneur, donc, au train et au parc, aux soldats des convois, aux troupes de subsistances, aux cols bleus des bataillons, des cp. sanitaires, des ambulances et des colonnes sanitaires, aux chauffeurs et à ces braves cavaliers de Lw., dont nous avons décrit la tâche originale. Ils ne combattent pas, c'est vrai, et cependant ils souffrent souvent du feu. Nul ne glorifie leurs exploits. Et néanmoins leur tâche ne manque pas de grandeur. Elle comporte des risques, elle demande beaucoup d'endurance, de l'initiative et un profond sentiment du devoir. Sans l'obstination, la fidélité et le courage des troupes de l'arrière, rien ne pourrait être fait. Heureux serions-nous si nous avions pu, par les lignes qui précèdent, an-

crer dans l'esprit de nos lecteurs cette grande leçon de solidarité, inspirer aux uns des sentiments de considération et de gratitude, aux autres la fierté, la confiance, et raviver enfin chez tous, jeunes et vieux, la joie de servir le pays.

Befreiung vom letzten Wiederholungskurs

In der Mitteilung in letzter Nummer hat sich ein Fehler eingeschlichen! Es soll darin heißen: 2. Ausgeschlossen sind demnach zum Beispiel:

a) alle Leute des Jahrganges 1906 (Kavallerie 1905) und jüngerer, gleichgültig, wann sie ihrer Dienstpflicht bisher genügt haben.

St.-Galler 44er Tagung

Sonntag, 19. März, tagten die Unteroffiziere der *Feldbatterie 44* aus der Aktivdienstzeit 1914/18 bei ihrem Batterie-kameraden Wachtm. Bommer im «Uhler» in St. Gallen. Die wenigen Stunden der erneuten Zusammenkunft genügten, die kameradschaftlichen Bande, die ein stets guter Korpsgeist dieser Einheit all die Jahre zusammenhielt, aufs neue zu festigen. Einstimmig wurde der Beschluß gefaßt, auf Anfang nächsten Jahres den II. Batterietag ins Auge zu fassen, und es würde derselbe im «Uhlersaal» in St. Gallen abgehalten. Für die notwendigen Vorarbeiten wurde ein Initiativkomitee bestimmt, das auch für diesmal eine gediegene Durchführung des 44er Batterietages gewährleisten wird, wie schon der erste Batterietag Anno 1929 in Wil ein Volltreffer geworden war. J. K.



L'affiche des J.S.S.O., dont une excellente reproduction a paru dans le dernier n° du «Soldat Suisse», vient de sortir de presse. Elle sera distribuée non seulement à Genève, mais dans toute la Suisse. En outre, chaque section de l'A.S.S.O. en recevra un exemplaire pour son local, de même que les casernes principales de tous les cantons.

On aura enregistré avec plaisir la nouvelle confirmant que les championnats militaires d'escrime auront lieu à Genève lors des J.S.S.O. Un comité spécial recruté parmi les membres des trois salles genevoises d'escrime s'occupera de l'organisation de cet important concours qui mettra aux prises probablement plus de 100 concurrents.

Parmi les sociétés militaires suisses qui participeront aux J.S.S.O., on peut citer pour l'instant:

l'Association suisse des radio-télégraphistes,
l'Association suisse des fourriers,
la Société militaire sanitaire suisse et
l'Association des Cyclistes romands.

Quant aux sociétés militaires genevoises, se sont annoncées jusqu'à maintenant:

La section genevoise des Troupes du Génie,
les Automobilistes militaires,
les Sociétés des Btr. de camp. 13 et 16 et enfin
la Société de cavalerie du canton de Genève.

* * *

Das Plakat der SUT, von dem eine ausgezeichnete Wiedergabe in letzter Nummer des «Schweizer Soldat» erschienen ist, wird in kurzem die Druckerpresse verlassen. Es wird nicht nur in Genf, sondern in der ganzen Schweiz verbreitet werden. Außerdem erhält jede Sektion ein Exemplar für ihr Lokal, sowie die Kasernen aller Kantone.

Mit Vergnügen ist die Neuigkeit festgehalten worden, daß die Militär-Fechtmeisterschaften in Genf anlässlich der SUT ausgefochten werden. Ein Spezialkomitee, zusammengesetzt aus Mitgliedern der drei Genfer Fechtgesellschaften, wird sich mit der Organisation dieses wichtigen Wettkampfes befassen, der voraussichtlich über 100 Konkurrenten umfassen wird.

Als militärische Verbände der Schweiz, die sich an den SUT beteiligen werden, können wir im Augenblick melden:

Den Schweizerischen Funkerverband,
den schweizerischen Fourrierverband,